



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 22 février 2024 — N° 103

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sarah Lefort.

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des droits des femmes.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire des Rebelles du cégep de Sorel-Tracy.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Antoine Casgrain.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de souligner la création de nouvelles places en service de garde dans la circonscription d'Iberville.

22 février 2024

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner le travail des organismes Comquat inc. et La magie des mots et inviter les citoyens à participer à leur concours d'écriture intitulé *Pour Vaudreuil-Soulanges, j'aimerais...*

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Estelle Trudel Borgia.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Emmanuel-Tadéo Hénault.

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la Maison d'accueil Le Joins-toi.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Louise Baril Leduc.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Festival du film de l'Outaouais.

22 février 2024

À 9 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 693 Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **207** en annexe)

Pour : **100** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 693.

22 février 2024

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 de l'École nationale des pompiers du Québec.
(Dépôt n° 1377-20240222)

Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, dépose :

Le plan stratégique 2023-2026 du Tribunal administratif du logement.
(Dépôt n° 1378-20240222)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 86 concernant les défis énergétiques, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 décembre 2023 par M. Kelley (Jacques-Cartier).
(Dépôt n° 1379-20240222)

Mme la présidente dépose :

Le rapport d'enquête de la Commissaire à l'éthique et à la déontologie à la présidente de l'Assemblée nationale au sujet de monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia.

(Dépôt n° 1380-20240222)

22 février 2024

Dépôts de rapports de commissions

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 8, 15, 20 et 21 février 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail. Le rapport contient des amendements au projet de loi.
(Dépôt n° 1381-20240222)

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 13, 14, 15, 20 et 21 février 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique. Le rapport contient des amendements au projet de loi.
(Dépôt n° 1382-20240222)

Dépôts de pétitions

M. Grandmont (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 595 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec.
(Dépôt n° 1383-20240222)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

22 février 2024

À la demande de Mme la présidente, M. Fortin (Pontiac) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 21 février 2024 sur la motion proposée par M. Bouazzi (Maurice-Richard) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

La motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que la récente baisse d'impôt des contribuables qui gagnent plus de 100 000 dollars par année prive l'État québécois de plus de 400 millions de dollars par année;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que cette décision du gouvernement contribue au déficit et nuit au financement des services publics.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **208** en annexe)

Pour : **14** Contre : **85** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée prenne acte du dépôt le 6 février dernier du Cadre de référence sur l'air par l'Association québécoise des médecins pour l'environnement;

22 février 2024

QU'elle reconnaisse que la qualité de l'air est un facteur primordial pour la santé des Québécois de toutes les régions;

QU'elle reconnaisse les nombreuses initiatives mises en place afin d'améliorer la qualité de l'air partout au Québec, notamment le Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec, le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère et le Programme de réduction des rejets industriels;

QU'en conséquence, elle demande au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs d'étudier la performance des indices de qualité de l'air quant à la protection de la santé, de poursuivre ses activités de surveillance et de contrôle au niveau des émissions atmosphériques, et d'étudier la possibilité de doter le Québec d'une stratégie nationale de l'air sain.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault, premier ministre, conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que depuis deux ans, l'agression armée de l'Ukraine par la Russie a de terribles conséquences humanitaires, notamment le lourd bilan humain, les destructions matérielles et les personnes déplacées;

QU'elle réaffirme toute sa solidarité envers le peuple ukrainien et les Québécois d'origine ukrainienne;

QU'elle salue la résilience du peuple ukrainien et réitère l'importance de poursuivre les efforts d'aide à l'Ukraine;

QU'elle réaffirme le droit inaliénable du peuple ukrainien à son intégrité territoriale;

22 février 2024

QU'elle appuie l'imposition de sanctions contre la Russie et les efforts de reconstruction de l'Ukraine;

QU'enfin, l'Assemblée nationale observe une minute de silence à la mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Dufour (Mille-Îles), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le retrait la taxe de vente du Québec sur les matériaux de construction destinés à la construction résidentielle; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des droits des femmes en reconnaissant que les diverses crises, inégalités et violences qui traversent notre société font obstacle à l'atteinte de l'égalité hommes-femmes, ainsi qu'à l'égalité entre les femmes elles-mêmes;

QU'elle reconnaisse la pertinence et la nécessité que les femmes manifestent leur indignation et qu'elle fasse entendre leurs voix et leurs revendications;

QU'elle reconnaisse que les femmes sont au front pour nos services publics, pour l'environnement, pour le droit au logement et contre la violence faite aux femmes;

22 février 2024

QU'elle prenne acte que les femmes sont inquiètes de constater que des droits acquis sont menacés dans des états démocratiques et qu'elle réitère, à ce titre, son engagement envers l'accessibilité à l'avortement;

QU'enfin, l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance des droits et libertés obtenus grâce à la détermination et le courage de générations de femmes et qu'elle poursuive ses efforts afin de poursuivre la lutte à leurs côtés.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi visant à renforcer la protection des élèves;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, entend les commentaires de part et d'autre sur la question de droit ou de privilège soulevée le 20 février 2024 par M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, et considère la question close.

22 février 2024

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 15 mars 2024, Mme Rizqy (Saint-Laurent) s'adressera à M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les infrastructures au Québec : l'art d'échapper des grands projets ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 40, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 h 10, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Dufour (Mille-Îles) à Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, portant sur le sujet suivant : « Le retrait de la taxe de vente du Québec sur les matériaux de construction »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « Les enjeux relatifs aux services de répit pour les personnes handicapées ».

22 février 2024

M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, propose l'ajournement des travaux au mardi 12 mars 2024, à 10 heures.

La motion est adoptée.

À 13 h 36, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 mars 2024, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

22 février 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 693, Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale :

(Vote n° 207)

POUR - 100

Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Picard (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulet (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Prass (PLQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Proulx (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamothe (CAQ)	Reid (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Blouin (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Caire (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
(Portneuf)	(Groulx)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(La Pinière)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	(Dubuc)
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)

22 février 2024

Sur la motion de M. Bouazzi (Maurice-Richard) :

(Vote n° 208)

POUR - 14

Arseneau (PQ)	Grandmont (QS)	Paradis (PQ)
Bérubé (PQ)	Labrie (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Leduc (QS)	Zaga Mendez (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	

CONTRE - 85

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Reid (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Bussière (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Caire (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
Carmant (CAQ)	Garceau (PLQ)	Legault (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Simard (CAQ)
Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Mallette (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	McGraw (PLQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
		Nichols (IND)	
		Picard (CAQ)	